

# MAIRIE DE DOMARIN

## **2014/05/26 Conseil Municipal n° 5-2014**

### Séance du lundi 26 mai 2014 à 20h

**Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, B. ALLARD, V. CHABERT-GRANGEON, C. DEMEULEMEESTER, C. GAGEY, L. LAFORET, G. MARQUET, F. PICARD-MASI, J. REYNAUD, D. SUPTIL,**

**Pouvoir : D. BOUSQUET à M. GIROUD**

**Secrétariat : A. L'EVEQUE**

**Secrétaire de séance : Guy DREVET**

- ➔ **Procès-verbal de la séance du 28 avril 2014** : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé **à l'unanimité**.
- ➔ **Décisions du Maire du 29 avril au 26 mai 2014** : Après lecture et commentaires du Maire, on retiendra :
  - 5 commandes de travaux passées pour divers bâtiments municipaux et voiries.
  - Avancement de grade de Monsieur René MANCHON, Adjoint Technique principal 2<sup>ème</sup> classe.
  - Nomination des membres non élus du CCAS.
  - Renouvellement du contrat de Madame DUPUIS Brigitte jusqu'au 31 décembre 2014.
- ➔ **Remise du calendrier des réunions jusqu'en juillet 2014.**
- ➔ **Désignation des Commissaires communaux à la Commission communale des impôts directs** : La nomination des Commissaires par le Directeur des Services Fiscaux aura lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des Conseillers Municipaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner une liste de 24 noms, 12 titulaires et 12 suppléants. La liste des noms est consultable en mairie. **Adoptée à la majorité** (14 Pour et 1 Contre).
- ➔ **Désignation d'un Délégué à l'Association Isère Porte des Alpes** : Cette Association est constituée de 2 structures :
  - Une Association pour l'organisation d'événementiels dans le domaine du tourisme et de la culture.

- Un groupement d'intérêt public/Aménagement du Territoire, pour la préparation, le suivi et la mise en place de procédures territoriales régionales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme :

- Délégué titulaire : Véronique CHABERT-GRANGEON
- Délégué suppléant : Jean REYNAUD.

#### Adoptée à l'unanimité.

- ➔ **Modification simplifiée du PLU** : Cette modification a pour objectif d'apporter quelques évolutions mineures à la partie écrite du règlement, liées à la pratique du document avec une recherche de cohérence des règles des différentes zones constructibles en particulier et de faciliter la compréhension de la règle.

Elle apporte donc des modifications au niveau des deux pièces suivantes :

- Rapport de présentation,
- Règlement.

#### Adoptée à l'unanimité.

- ➔ **Taxes locales sur la publicité extérieure** : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs du Code des Collectivités Territoriales et de les relever chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année.

#### Adoptée à l'unanimité.

- ➔ **Prix du repas de cantine pour l'année 2014/2015** : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que pour l'année 2014/2015, le prix de vente des repas sera maintenu à 5,20 €. Lors de l'inscription d'un enfant, le quotient familial sera demandé afin de lancer une étude sur les prix du repas.

#### Adoptée à la majorité (1 Abstention – 14 Pour).

- ➔ **Questions diverses** :

- **Désignation des Jurys d'Assises** : Suivant la procédure domarinoise, sont retenus, après tirage au sort dans liste électorale :

- MORETTI Anacleto,
- TRZEWIK née ROYNETTE Catherine,
- CESCO Guillaume.

- **Rappel des diverses délégations des Adjoints** : A la suite d'une réclamation de la Sous-Préfecture, une modification succincte a été effectuée dans la rédaction initiale des délégations. Le nouveau document est consultable en mairie.

- **Mise en place des TAP de la rentrée de septembre 2014** : A l'issue des diverses réunions de la Commission TAP, il a été décidé de présenter le projet de modification à l'Inspectrice d'Académie pour validation.
- Modification des horaires : 2 x 1,5h,
- Augmentation du temps du repas pour pouvoir effectuer 2 services dans de meilleures conditions,
- Augmentation du temps pour la mise en place et le confort des ateliers.

Un tableau est consultable en mairie.

- **Achat tènement BLUTEAU** : La signature du compromis est reportée début juin.
- **Achat terrain TISSERAND** : Tout est terminé. L'affaire est classée.
- **Désignation des Délégués CAPI** : La liste des Délégués, titulaires et suppléants, est consultable en mairie.
- **Soirée spectacle** : Le 2 juin à 18h30, l'école primaire de Domarin organise un spectacle en collaboration avec la CAPI.
- **Formation** : Le Maire présente le calendrier de formation des Elus des Communes. Cette offre est proposée par l'Association des Maires de l'Isère.
- **Commémoration** : François PICARD-MASI, Elu, délégué à la Défense, a sollicité la Croix Rouge pour la mise en place d'une exposition sur Domarin lors du 11 novembre 2014. Affaire en cours.

**Fin de séance à 22h45**  
**Guy DREVET,**